

Saint-Claude mag

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

www.saint-claude.fr

N°98 - Mars 2026

6^{ème}
édition

FINA

FESTIVAL | INTER'NATURE
DU HAUT-JURA

24
25
26

AVRIL
2026

35 EXPOSITIONS
photographiques
& artistiques

SALLE DES FÊTES
COUP DE CŒUR

Jean-François DELHOM

PALAIS DES SPORTS
INVITÉ D'HONNEUR

Stéphane GRANZOTTO

JEUNE ESPOIR
Solène LACROÛTE

LA FRATERNELLE
PROJECTION DE FILMS
& Conférences

#FOCUS

Les Maires depuis 1791

P. 4

#INFORMATION

Situation du Mont-Bayard

P. 5

#NOUVEAUTÉ

Sonorisation de ville

P. 6

L'ACTU

— En bref

LA VILLE RECRUTE

LA VILLE RECRUTE POUR SON SERVICE ENFANCE / JEUNESSE !

Nous recherchons un.e :

- Directeur(trice) de l'Accueil de Loisirs du Faubourg
- Animateur(trice) de l'AL de Chabot
- Directeur(trice) Adjoint de l'AL de Chabot
- Directeur(trice) de l'AL du Truchet
- Animateurs périscolaires
- Agents polyvalents des écoles

Vos candidatures sont à adresser à :
recrutement@mairie-saint-claude.fr

+ d'infos : Service RH ou Enfance/Jeunesse
03 84 41 42 43

Découvrez toutes nos offres d'emploi :
<https://www.saint-claude.fr/mairie/la-mairie-recrute/>

SERVICES TECHNIQUES
CENTRE SOCIAL
ENFANCE, PETITE ENFANCE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NOS OFFRES D'EMPLOI
La Ville de Saint-Claude
RECRUTE



PLANTATION AUX AVIGNONNETS

Malgré la pluie, cinq bénévoles et habitants se sont mobilisés pour planter deux pins sylvestres sur l'espace convivial du quartier des Avignonnets. Cette action, menée avec le CPIE, les Jardins partagés et le centre social, avec le soutien de la Politique de la Ville, du bailleur et de la collectivité, participe au renforcement du lien social et à l'amélioration du cadre de vie. D'autres temps de rencontre seront organisés avec les habitants lorsque la météo le permettra.

VŒUX AUX FORCES VIVES

Le 14 janvier, la Ville de Saint-Claude a réuni ses forces vives autour du Maire Jean-Louis Millet et de ses adjoints. À cette occasion, quatre Médailles d'honneur de la Ville ont été remises aux Dr Marina Deschamps, Dr Christophe Ferrand, Pierre Mandrillon et Dr Emmanuel Plouvier, pour leurs parcours remarquables au service de la recherche et de la médecine.

La soirée a également été marquée par la remise d'un chèque de 20 000 € par l'association Nausicaa combat sa leucémie en soutien aux travaux de recherche menés à Besançon.



L'actu de la ville en continu



Instagram
VilleDeSaintClaude



Facebook
VilleSaintClaude



LinkedIn
Mairie de Saint-Claude



YouTube
Ville de Saint-Claude

www.saint-claude.fr



Saint-Claude Mag

N°98 - Mars 2026
Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél : 03 84 41 42 43

Directeur de publication : Jean-Louis MILLET
Conception graphique : Ville de Saint-Claude
Photos : Ville de Saint-Claude, Freepik
Illustrations : Freepik
Impression : Estimprim
Tirage : 4 500 exemplaires
Depôt légal à la parution. ISSN 1268-7634
Imprimé sur du papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert
Parution le 2 mars 2026

Chers Sanclaudiens,

Lorsque vous recevrez ce Bulletin municipal peut-être les élections seront-elles encore en phase de campagne électorale ou peut-être seront-elles terminées dévoilant le nom de l'équipe municipale 2026 issue des urnes. Cela dépendra des caprices des délais de distribution de ce Saint-Claude Mag'.

Quoiqu'il en soit une élection est toujours animée et voit malheureusement son lot de dérapages qui ne grandissent pas la pratique démocratique. Et ne parlons pas des réseaux sociaux refuge des commentateurs et commentatrices qui donnent leurs conseils depuis le bord de la touche sans jamais oser rentrer sur le terrain.

Ainsi va la société. Pourtant il y a tout dans ce pays pour être heureux. Pourvu que ça dure. Mais les citoyens Français en ont-ils conscience ? Le Français est râleur c'est son ADN. Mais aujourd'hui ça devient une maladie. Peut-être, dans quelques années regrettera t-on le bon vieux temps d'aujourd'hui, car au train où vont les choses dans le monde, notre bonheur précaire est loin d'être assuré.

Nous n'avons pas connu la guerre. Sera-ce encore le cas demain ? Alors, n'est-il pas temps de se parler, de profiter des bons jours, de restaurer une entente cordiale au quotidien, bref de vivre en harmonie même sans être toujours d'accord plutôt que de vivre dans l'affrontement permanent, dans la jalousie, dans la critique stérile, dans la haine de l'autre génératrice de violence gratuite.

Ce monde est de plus en plus violent. Beaucoup ne s'y reconnaissent plus. Ce n'est pas comme cela que nous avons été élevés. Le respect et la discipline, source d'équilibre, ont disparu laissant la place à une sauvagerie des comportements... pour aller où ?

N'est-il pas temps de se reprendre ? L'éducation à la maison et l'instruction à l'école doivent retrouver le bon chemin pour le montrer aux jeunes générations mais pas que.

L'espoir fait vivre. Après la pluie vient le beau temps. Mais il ne faudrait pas que ça dure trop longtemps.



Jean-Louis MILLET
Maire de Saint-Claude

SOMMAIRE

#FOCUS

Les Maires depuis 1791

P. 4-5

#NOUVEAUTÉ

Sonorisation de ville

P. 6

#INFORMATION

Situation du Mont-Bayard

P. 6

#PAROLE

D'élus

P. 7

LES MAIRES DE SAINT-CLAUDE DEPUIS 1788

Plus de deux siècles d'histoire municipale

Depuis la Révolution française, **Saint-Claude a connu plus de quarante Maires**, reflétant les grandes périodes politiques et sociales de l'histoire nationale comme locale.

Les plus longs mandats

Le record de longévité revient à **Louis JAILLON, Maire durant 32 ans (mai 1953 – 1985)**, Député, Conseiller Général et Conseiller Départemental. Son mandat demeure, à ce jour, le plus long de l'histoire municipale contemporaine.

Viennent ensuite :

- **Jean-Louis MILLET** – 19 ans (2001–2008 et 2014–2026) - Élu
- **Claude Denis FAVIER** – 17 ans (1843–1860) - Nommé
- **Eugène REYDELLET** – 13 ans cumulés (1870–1875, 1878–1884 et 1888–1891) - Nommé & Élu
- **Claude Jules MERMET** – 12 ans et 3 mois (1928–1940 et sept 1944 – mai 1945) - Élu
- **Francis LAHAUT** – 11 ans et 9 mois cumulés (1995–2001 et 2008–2014) - Élu
- **Jean-Baptiste VUILLOD** – 10 ans et 6 mois cumulés (1892–1893 et 1897–1906) - Élu
- **Honoré LECUREUX** – 9 ans et 11 mois (1860–1870) - Nommé
- **Antoine Alexis Xavier DUMOULIN** – 9 ans 10 mois ans cumulés (1816–1819 et 1823–1830) - Nommé
- **Henri PONARD** – 8 ans et 5 mois (1919–1928) - Élu
- **Fernand MICHALET** – 7 ans et 11 mois (1945–1953) - Élu

Parmi les mandats les plus courts, **12 Maires ont exercé leurs fonctions pendant moins de deux ans.**



Louis JAILLON
1916-2003

Depuis 1940

Depuis la Seconde Guerre mondiale, ont exercé la fonction de Maire :

- **Paul DELACOUR**, nommé de décembre 1940 à avril 1944;
- **Eugène DELOLME**, nommé d'avril 1944 à septembre 1944;
- **Jules MERMET**, de septembre 1944 à mai 1945;
- **Fernand MICHALET**, de 1945 à 1953;
- **Louis JAILLON**, de 1953 à 1985;
- **Daniel VUILLARD**, de février 1985 à 1989;
- **Pierre GUICHARD**, de 1989 à 1995;
- **Francis LAHAUT**, de 1995 à 2001;
- **Jean-Louis MILLET**, de 2001 à 2008;
- **Francis LAHAUT**, de 2008 à 2014;
- **Jean-Louis MILLET**, depuis 2014.



RÉSIDENCE DU MONT-BAYARD : DES MESURES URGENTES POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DES RÉSIDENTS ET DES PERSONNELS

À l'issue de la réunion publique du 4 février, le Maire de Saint-Claude, Jean-Louis Millet, a annoncé les décisions concernant la résidence du Mont-Bayard.

Il a été rappelé que les conditions actuelles ne garantissent pas la sécurité incendie, les résidents sont en danger. Afin d'éviter tout risque grave, le Maire avait envisagé la fermeture de l'établissement pour le temps des travaux. Toutefois, face aux difficultés de relogement, une **dérogation de sécurité strictement encadrée** a été accordée jusqu'au **31 mai 2026**.

Cette décision s'accompagne de **mesures renforcées** : présence permanente de trois agents de sécurité incendie 24h/24, formation complète du personnel, exercices inopinés, renfort soignant notamment la nuit, et installation d'un poteau incendie.

Par ailleurs, 40 résidents ont été relogés dans d'autres bâtiments du Centre Hospitalier, 20 autres devront être progressivement relogés à leur tour pour ne retenir que 60 patients sur 120 dans le bâtiment actuel. Ceci pour faciliter l'évacuation en cas de danger. Les nouvelles admissions sont suspendues pour maintenir la capacité d'accueil revue à la baisse.

Le 9 mars, le Maître d'œuvre doit rendre ses conclusions quant à la nature, au volume et à la durée des travaux qui seront nécessaires pour mettre l'établissement en sécurité. Vous serez informés par voie de presse sur le résultat de cette étude.

La Ville de Saint-Claude reste pleinement mobilisée avec une priorité absolue : garantir la sécurité des résidents et des personnels, et éliminer le danger mortel qui pèse sur leur tête tout en maintenant un maximum de confort et de bien-être pour la durée du chantier que nous nous efforçons de rendre la plus courte possible.

DÉPÔTS SAUVAGES : DES RÉSULTATS TRÈS ENCOURAGEANTS GRÂCE AUX CAMÉRAS VIZZIA

Depuis la mise en place des caméras Vizzia sur le territoire communal, les résultats sont très encourageants.

Les dépôts sauvages ont diminué de 62 %. Le nombre de détections est passé de **173 en 2024 (18 870 kg de déchets)** à **100 en 2025 (2 393 kg)**, soit une baisse de 43 % des signalements et une réduction très significative des volumes collectés.

Les sanctions suivent la même tendance : les amendes sont passées de **98 à 32**, soit **67 % de moins**, traduisant un net recul des incivilités dans les zones équipées.

Ces résultats sont le fruit d'un investissement municipal assumé et du travail quotidien des services, mobilisés sur le suivi, la prévention et la sensibilisation.

Il est important de préciser que toutes les détections ne correspondent pas à des incivilités caractérisées : certaines concernent des conteneurs pleins ou de petits dépôts involontaires nécessitant une intervention.

Cette amélioration contribue concrètement à la qualité du cadre de vie et au respect de l'espace public.



UNE QUESTION ? UNE REMARQUE ?

La Police Municipale de Saint-Claude vous accueille du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h30.*

8, rue du Collège
39200 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 45 62 29

*Accueil téléphonique : lundi, de 8h à 12h et de 14h à 17h30 / du mardi au vendredi, de 8h à 19h15 / samedi, de 8h à 16h



UNE NOUVELLE SONORISATION POUR NOTRE VILLE

La commune a récemment procédé à la **modernisation complète du système de sonorisation du centre-ville**.

Plus performant, plus homogène et offrant une meilleure qualité d'écoute, ce dispositif accompagnera désormais les grands rendez-vous de la vie locale.

Un outil au service de la convivialité et de l'ambiance urbaine

Cette nouvelle installation sera mise en service à l'occasion des événements festifs et conviviaux qui rythment l'année :

- Le marché de Noël,
- Les journées piétonnes estivales,
- Les manifestations associatives et culturelles.
- Ainsi que les **fin de semaine où l'activité commerciale est la plus importante**.

Elle permettra de **diffuser une ambiance musicale agréable ainsi que des messages d'information** pour faciliter la circulation et la communication avec le public.

Au-delà de son aspect technique, cette sonorisation est un véritable outil qui contribue à rendre le centre-ville plus vivant et plus attractif.

Cette sonorisation est au service des commerçants, désireux de diffuser des annonces publicitaires pour leur établissement dans des conditions définies avec la Mairie de Saint-Claude. Qu'ils n'hésitent pas à en profiter.

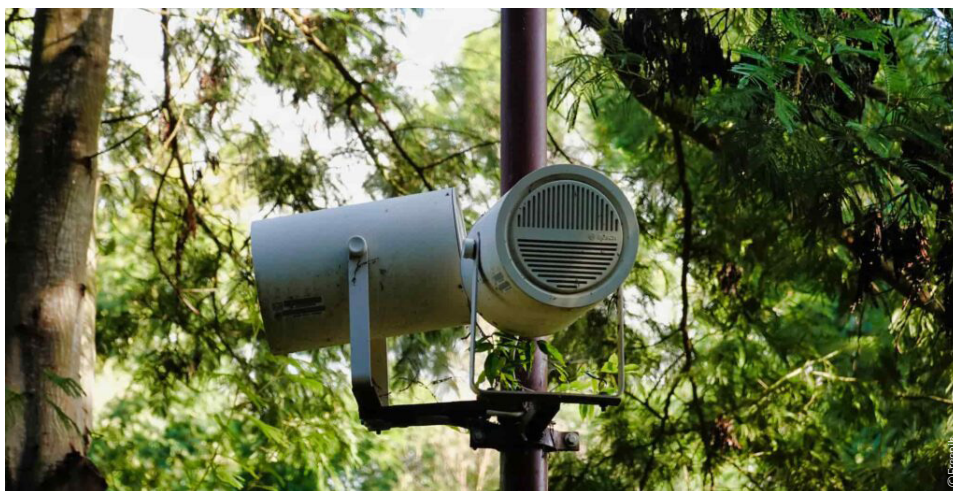
Un équipement au service de tous

Ce système ne se limite pas à l'animation des événements.

Il constitue également un moyen de communication et de sécurité, permettant la diffusion de messages d'alerte ou d'information en cas de nécessité, conformément aux recommandations de la sécurité civile.

Par son usage multiple, il valorise le cœur de ville, soutient les commerces locaux et renforce la cohésion entre habitants lors des temps forts de la commune.

Un investissement utile, moderne et durable, au service de tous.



Préservons notre patrimoine commun

Ces équipements font partie du patrimoine communal, et leur préservation relève de la responsabilité de chacun.

Toute dégradation volontaire (câbles arrachés, boîtiers forcés, haut-parleurs détériorés...) constitue un acte de vandalisme, sanctionné par la loi.

Conformément à l'article 322-1 du Code pénal, de tels actes sont passibles de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende, des peines pouvant être aggravées lorsqu'ils concernent un bien public.

Ensemble, faisons résonner notre ville

Grâce à cette nouvelle sonorisation, la commune se dote d'un outil moderne et polyvalent, prêt à accompagner les grands moments de la vie locale.

Un projet qui s'inscrit dans la volonté municipale de rendre notre ville plus vivante, accueillante et sûre pour tous.

Liste
Saint-Claude
avec vous !

La majorité n'a pas souhaité s'exprimer.

Opposition

Ma Ville Demain
LISTE CITOYENNE - MUNICIPALES 2020 SAINT-CLAUDE

Tout d'abord, nous remercions celles et ceux qui nous ont suivis durant ce mandat au travers de cet espace d'expression. Nous avons toujours choisi la clarté, la constance et le respect des habitants.

Coutumier du fait, après avoir annoncé à plusieurs reprises qu'il ne se représenterait pas, le maire sera finalement candidat à sa succession. Il affirme désormais qu'il passera la main en cours de mandat. Comment bâtir une vision solide pour Saint-Claude avec un engagement à durée

limitée ? Notre ville a besoin d'un cap clair, d'une équipe pleinement investie pour six ans, et d'un projet durable — pas d'un maire intérimaire.

Après l'hôpital, c'est désormais l'EHPAD qui devient, à quelques semaines du scrutin, une priorité affichée. Ces sujets sont trop sérieux pour servir de variable d'ajustement électoral. La dignité de nos aînés, le respect des familles ne peuvent servir de levier politique. Résidents et proches ont eu le sentiment d'être placés au cœur d'une situation qu'ils n'avaient pas à subir.

Quant aux personnels, malgré leur rigueur et leur professionnalisme exemplaires, ils ont été plongés dans une incertitude préoccupante quant à

l'avenir de leur emploi et aux conditions d'exercice de leurs missions.

Cette situation appelle un changement profond.

Être Maire, c'est prendre soin de tous ses administrés : voilà la direction pour donner un nouveau souffle à Saint-Claude.

Nelly VAUFREY

Frédéric PONCET



Ensemble pour Saint-Claude

Solidaire



Ecologique



Participative

FINANCES COMMUNALES

La ville connaît une fragilité financière structurelle liée à une baisse de population continue depuis 2015. En cause la liquidation de MBF Aluminium,

mais aussi une taxe foncière de 33,50 % beaucoup trop élevée qui pénalise les Sanclaudiens, pousse au départ et empêche des arrivées.

Baisser le taux de taxe foncière est un levier pour accroître l'attractivité de la ville, accueillir de nouveaux habitants et donc permettre de nouvelles recettes fiscales. Un cercle vertueux qui se fera dans le temps et avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Des relations de coopération avec la Communauté de Communes Haut Jura Saint-Claude ouvriront la voie à des

investissements partagés et raisonnés. Pour les travaux propres à notre ville, l'isolation des bâtiments communaux réduira les factures d'énergie.

Le projet pharaonique de crèche à Chabot parachuté, sans concertation et d'un coût de 3 509 454 euros (!) doit être abandonné. Des travaux à portée de notre bourse à la crèche du Truchet offriront un accueil meilleur et sécurisé.

FESTIVAL de MUSIQUE du HAUT-JURA

41^e
ÉDITION

CHASSAL-
MOLINGES

CLAIRVAUX-
LES-LACS

COTEAUX-
DU-LIZON

LAVANS-LÈS-
SAINT-CLAUDE

MOIRANS-EN-
MONTAGNE

NANTUA

SAINT-
CLAUDE

MAI
2026

Découvrez la programmation complète sur
www.festival-musique-haut-jura.com

